

## **Compte-rendu du conseil du 12 avril 2018**

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ, Virginie GOURBAT, Nathalie DESBORDES, Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET

**ABSENTS** : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie GOURBAT),

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Début du conseil : 19h00

Le maire lit l'ordre du jour et y rajoute deux points : travaux sur les cloches des églises et le tarif des cimetières. La secrétaire de séance lit le compte-rendu du conseil du 15 février 2018 qui est adopté à l'unanimité.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET 2018**

► Le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'exercice 2017 sont approuvés à l'unanimité par le Conseil.

Les recettes et les dépenses portées dans ces documents sont, sans exception, celles faites pour la Mairie de Rilhac-Lastours pendant l'année 2017 et sont le reflet exact du Compte de Gestion précité, il peut se résumer ainsi

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'Investissement</u>
Mandats émis : 228 362,14 €	Mandats émis : 142 224,04 €
Titres émis : 222 604,93 €	Titres émis : 111 066,87 €

► Le Conseil Municipal adopte le budget primitif communal 2018 à l'unanimité qui s'équilibre à :

Section de fonctionnement : 278 284,21 €  
Section d'investissement : 338 109,33 €

► La commune n'augmente pas ses taux d'imposition des taxes locales, mais la Communauté de communes les augmente de 1,5%.

### **CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR**

L'agent du service administratif, occupant des fonctions de secrétaire de mairie a passé avec succès le concours de rédacteur territorial, un poste de rédacteur territorial à temps complet est créé en remplacement du poste d'adjoint administratif, le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Cet agent va prendre en charge la gestion de la partie administrative du Syndicat de voirie de Nexon à partir du 2 mai 2018.

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Maire propose au Conseil Municipal de faire des demandes de subventions pour plusieurs projets au Conseil départemental.

► Il s'agit de travaux d'isolation :

- des murs de la salle des fêtes pour un montant de 1988,26 € HT (2385,91 € TTC),
- du vestiaire des agents pour un montant de 911,12 € HT (1093,34 € TTC),

- du secrétariat de mairie pour un montant de 783,17 € HT (939,810 € TTC).

► d'achat de rideaux :

- dans le bureau du maire, pour un montant de 351,80 € HT (422,16 € TTC)
- dans la salle du conseil, pour un montant de 220,02 € HT (264,02 € TTC)
- dans la salle des fêtes, pour un montant de 1970,10 € HT (2364,12 € TTC)

► des travaux de voirie (Point à Temps) pour un montant de 14 714 € HT.

Tous ces projets sont approuvés par le Conseil ainsi que le projet de rénovation du presbytère et son plan de financement défini comme suit :

Nature des recettes	Montant	%
Etat DETR	25 825	25
Département	25 825	25
Autres financements publics (préciser) :	11 400 (FEDER)	
<b>Total financements publics</b>	<b>63 050</b>	
Autofinancement	40 250	
<b>Total maître d'ouvrage (20 % minimum)</b>	<b>40 250</b>	
<b>Coût total</b>	<b>103 300 HT</b>	

### RENOUVELLEMENT DU BAIL DE CHASSE

La location de la forêt va être reconduite cette année pour une période de 9 ans si l'ACCA signe avec la municipalité le contrat et partage le bail de chasse de moitié comme précédemment. Le Maire propose une rencontre avec les chasseurs pour discuter de ce dossier.

### ELECTION DU DÉLÉGUÉ DU SYNDICAT DE VOIRIE

Suite à la démission d'un conseiller municipal qui était délégué titulaire du syndicat de voirie, il convient d'en élire un nouveau. Le conseil municipal à l'unanimité élit Mme Nathalie DESBORDES déléguée titulaire de la commission auprès du syndicat intercommunal de voirie de Nexon.

### QUESTIONS DIVERSES

Les cloches de l'église de Rilhac vont être réparées.

La commune décide de mettre à disposition des habitants des cavurnes dans les cimetières. Il est nécessaire de faire une modification des tarifs soit pour un cavurne de 1m<sup>2</sup> le prix est de 100 €, le prix de la concession classique passe de 30 à 80 € le m<sup>2</sup>.

Le diagnostic pour le Chemin de Ronde en partenariat avec la Châtaigneraie et la Communauté de communes est en cours et doit être rendu le 16 avril.

La fin des travaux de mise aux normes de l'étang LAMAUD-DESBORDES est prévue après le 20 avril.

La commune a été nommée Village Etoilé et a reçu 3 étoiles.

Les panneaux solaires à l'étang seront branchés dès que le CONSUEL sera passé.

Le matériel de la salle des fêtes : micro-onde, réfrigérateur et congélateur est changé, acheté et livré par l'entreprise DENARDOUX.

La vente des chemins d'accès aux propriétés privées va prendre du retard car le notaire qui devait s'occuper du dossier est en arrêt maladie.

Le dossier concernant notre chemin de randonnée en cours d'inscription au PDIPR, qui passe sur plusieurs communes, est ralenti car tous des propriétaires de la commune des Cars et de Bussière n'ont pas encore donné leur accord. Des travaux seront à prévoir : peinture des tracés qui doit être jaune alors que le nôtre actuel est vert.

D'autre part une modification d'un itinéraire de randonnée doit être modifié car la ferme auberge de Bellevue ne souhaite plus autoriser le passage dans sa propriété.

Mme Dominique BRUZAT prend la parole pour savoir si les chemins publics sont autorisés aux quads, le Maire lui répond que oui, elle indique que la table d'orientation aurait besoin d'un nettoyage.

Fin du conseil à 20h50

